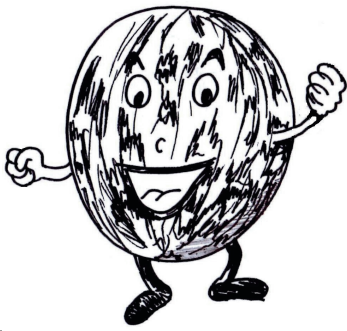




LA PASTÈQUE

N° 1bis - Janvier 2016

Qui sommes-nous ?

Osons Poitiers ! Écologique, sociale, solidaire et citoyenne.

Liste de rassemblement d' Ensemble, d'Europe Ecologie Les Verts, du Nouveau Parti Anticapitaliste et du Parti de Gauche, et de citoyen.ne.s engagé.e.s, nous avons quatre élus municipaux (Christiane Fraysse, Jacques Arfeuillère, Manon Labaye et Thierry Grasset).

Depuis deux ans, nous incarnons une opposition vigilante mais constructive à la majorité municipale. Nous défendons une alternative de gauche pour lutter concrètement contre le dérèglement climatique et l'austérité imposée par le libéralisme économique et financier. Nous proposons un modèle solidaire, sobre, respectueux de l'environnement, des ressources naturelles, de la biodiversité et des habitant.e.s, garantissant une plus juste redistribution des richesses et la préservation des ressources naturelles. Nos valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité.

Nous ne travaillons pas ce projet seuls : à Poitiers la démocratie doit se construire sur la consultation régulière des habitant.e.s et une réelle participation citoyenne. Nos élus sont épaulés par un collectif plus large de citoyen.ne.s engagé.e.s dans la vie syndicale, associative, culturelle et sportive, qui contribuent à nos diverses actions, et ouvert à toutes bonnes volontés. Au delà du rôle de nos élus, nous sommes pleinement investis dans le reste de la vie de la cité. Pour poursuivre notre action, nous avons décidé de lancer ce petit journal à Poitiers et ses environs.

Osons Poitiers
écologique, sociale, solidaire et citoyenne.

Des tas d'urgences !



Photo : Pascal Canaud

Ceux qui, au nom de Daech, ont fait subir à Paris et à Saint-Denis un moment d'inhumanité absolue ne nous feront pas céder. Rien ne peut justifier ces assassinats, ici ou ailleurs. Chacune des victimes vit en nous parce que nous appartenons à la même humanité. Notre solidarité à l'égard des victimes et à l'égard de leurs familles est totale.

Nous voulons que ces dramatiques événements soient l'occasion de construire un autre chemin que celui qui nous est proposé. Un chemin qui refuse de désigner des boucs émissaires et qui refuse que la France soit en guerre contre elle-même. Un chemin qui donne à la paix et à l'égalité des droits toute leur place et qui s'engage en faveur d'une France solidaire, ouverte à l'autre, accueillante, libre et fraternelle.

C'est pour cela que nous décré-

tons l'urgence.

Urgence pour le droit au logement pour toutes et tous car il est inadmissible qu'aujourd'hui des personnes soient obligées de coucher dehors.

Urgence pour l'éducation avec les moyens humains et matériels nécessaires pour accueillir tous les enfants et jeunes dans de bonnes conditions.

Urgence pour les services publics qui permettent l'accès à la santé, aux transports, à l'énergie...

Urgence contre le chômage et la précarité qui laissent des millions de familles dans la pauvreté.

Urgence contre le racisme qui divise la société en désignant des boucs émissaires.

Urgence pour un autre partage des richesses qui profite au plus grand nombre.

Urgence pour le climat contre le

(suite page 2)

(suite de la page 1)

réchauffement climatique et ses conséquences sur la survie de la planète.

Urgence pour la paix afin que chaque peuple puisse vivre comme il le souhaite et le décide démocratiquement sans intervention extérieure.

C'est pour cela que nous sommes opposés à toutes ces mesures d'exception prises à la va vite sous le coup de l'émotion. Au contraire de ça, ce qu'il faut aujourd'hui c'est le temps de la réflexion pour analyser les causes. C'est un

grand débat démocratique pour ne plus laisser la place à celles et ceux qui attisent la haine, d'où qu'ils viennent.

Nous affirmons notre détermination à continuer à circuler, à travailler, à nous divertir, à nous réunir et à lutter librement, dans la rue, par des rassemblements et des manifestations. Nous refusons les atteintes aux libertés individuelles et collectives fondamentales, les mesures d'exception, qui entretiennent un climat de peur nuisible à l'expression des solidarités.

Thierry Millet

Dans l'air du temps. Pollution partagée pour les quartiers ?

La qualité de l'air dépend directement de l'intensité du trafic. Depuis 2011, le plan de circulation qui accompagne la réalisation de cœur d'agglomération asphyxie certains quartiers de Poitiers ... pour préserver l'hyper centre !

Que se passe-t-il ?

Dans de nombreuses rues inadaptées, les flux de véhicules devenus trop importants (+ 2000 véhicules/jour rue de la Chaîne) polluent des espaces entiers de la cité. L'absence d'une politique de transport en commun ambitieuse, l'accompagnement défaillant quant aux aménagements nécessaires pour les modes de déplacements doux favorisent l'usage de la voiture.

Alors que le seuil maximum de pollution au dioxyde d'azote (NO₂) est fixé à 40 µg/m³ en moyenne annuelle, les relevés effectués par Atmo Poitou-Charentes à Poitiers en 2013 et en 2015 ont révélé des moyennes annuelles de : 43 µg/m³ avenue de la Libération ; 53 µg/m³ rue de la Chaîne ; 45 µg/m³ Porte de Paris.

Au moment où les enfants vont ou reviennent de l'école, les étudiants à l'université, les actifs au travail et les touristes visitent, l'air qu'ils respirent est très pollué, avec des taux de dioxyde d'azote entre 90 µg/m³ et 110 µg/m³ et pouvant atteindre

154 µg/m³ !! Si cette pollution touche les piétons et cyclistes, elle n'épargne pas ceux qui sont dans leur véhicule.

Qu'en est-il des lieux de la ville et de l'agglomération qui subissent une circulation intense et pour lesquels nous n'avons aucune donnée chiffrée ?

Que font les collectivités de Poitiers et de Grand Poitiers ?

Depuis 2014 elles connaissent la situation, régulièrement alertées par les habitants, des conseils de quartier et elles ... NE FONT RIEN ! Elles refusent de donner l'information (il faut saisir la CADA : commission d'accès aux documents administratifs) et font la sourde oreille. Tout à fait informés du danger encouru par les habitants qui vivent dans des lieux pollués, nos élus "responsables" ne prennent aucune mesure pour réduire le niveau de pollution. Des solutions existent, il faut juste vouloir les mettre en œuvre. Nous demandons de :

réduire le nombre de véhicules dans les zones polluées, de manière urgente

supprimer le trafic de transit dans des quartiers inadaptés

favoriser, accompagner l'utilisation des transports en commun, des déplacements doux

mettre en place d'autres relevés dans la ville et l'agglomération afin d'établir une cartographie plus



Photo : Didier Biven

précise des zones polluées

mettre en œuvre des plans de protection de l'atmosphère avec des mesures urgentes (tout de suite), à moyen et à long terme

d'associer les habitants, les conseils et comités de quartier à l'élaboration des plans de protection

d'afficher en temps réel les niveaux de pollution sur les sites pollués.

À l'heure des beaux discours pour la COP 21 nous attendons que Poitiers et Grand Poitiers, au-delà de la communication, passent enfin à l'action.

Pour en savoir plus :

La loi n°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'Air et l'Utilisation Rationnelle de l'Energie (LAURE)

visée à rationaliser l'utilisation de l'énergie et à définir une politique publique intégrant l'air en matière de développement urbain. Le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé est reconnu à chacun.

Le site d'ATMO Poitou-Charentes : <http://www.atmo-poitou-charentes.org>

Jean-Henri Padutou

L'expression libre, c'est sale ?

Deux panneaux d'expression libre disparaissent de l'espace urbain, l'un à la Porte de Paris, l'autre au parking Bajon : Osons Poitiers monte au créneau, demande leur réinstallation en même temps que leur multiplication à Poitiers, notamment au centre-ville. Pourquoi ?

Eh oui Pourquoi ? Pourquoi des défenseurs de l'environnement « peuvent-ils être contre la suppression des panneaux de libre expression qui défigurent notre ville tant ils sont sales et prétexte à tous les affichages sauvages », s'étonne Jacqueline Daigre en volant au secours de l'équipe municipale en place, et en affirmant, dans le même mouvement l'utilité, a contrario, des panneaux publicitaires « utiles économiquement ». Pourquoi Mme Daigre ? Pourquoi M. Claeys ? Parce que nous sommes des démocrates, tout simplement, et parce que nous sommes des défenseurs de l'environnement, de surcroît.

Suffirait-il, en effet, de trottoirs bien balayés, de places bien dégagées, pour faire au citoyen un environnement favorable ? Nous ne le croyons pas. Défendre le citoyen dans la ville, pour nous, c'est ouvrir des espaces de socialisation ; c'est proposer de se déplacer en commun plutôt qu'enfermé seul dans un véhicule polluant ; c'est se protéger des pesticides qui font les trottoirs sans herbes sauvages ; c'est se protéger des panneaux publicitaires qui font de chacun de nous un consommateur insatiable épuisant les ressources de notre écosystème. Et c'est enfin offrir ces espaces d'expression libre,

directe, sauvage, comme cette herbe folle qui sait résister, entre deux pavés, au minéral mortifère.

Que trouvons-nous en effet sur ces lambeaux d'affiches ? Parfois une publicité certes, mais également la conférence organisée par une association, la fête de quartier, le concert d'un groupe de jeunes, la réunion publique d'un parti politique, le débat contradictoire, par slogans interposés, sur un sujet de société, l'annonce d'une exposition... De l'information, du débat, de l'opinion, le plus souvent pris en charge par des citoyens eux-mêmes, qui trouvent ici un peu de la médiation nécessaire à leur implication dans la vie de la ville.

Développer l'affichage

C'est vrai que ce petit espace, c'est bien peu pour réussir tout cela : c'est vrai que dans l'hyper centre lui-même, cette forme d'expression est depuis longtemps bannie. Que dans les quartiers, elle se réduit aussi. C'est pour cela qu'il faut la développer, réintroduire dans les secteurs où on se déplace à pieds ou à vélo, des panneaux qui permettent de lire du texte et pas seulement des images ; imaginer de nouvelles formes d'incitation à l'échange, comme les murs d'expression.

Le silence imposé aux murs de nos villes est lourd de sens. Quand une société ne sait plus proposer qu'une incitation à l'échange commercial, elle reconnaît bien sûr qu'elle se livre pieds et poings liés aux marchands. Mais elle renonce dans le même mouvement, et c'est tout aussi inquiétant, à cette liberté de l'échange entre les citoyens si féconde en énergie créatrice : libérons les murs des marques, ouvrons le dialogue sur l'espace urbain-même, faisons des murs qui nous séparent, les *dazibaos* d'une nouvelle démocratie encore à construire. C'est aussi à ce prix que l'on peut créer cette unité citoyenne que chacun appelle de ses vœux...

Jacques Arfeuillère



Photo : Séverine Lenhard

Un réseau de bus gribouillé sur la nappe !

Le réseau de bus a été restructuré lors de la dernière rentrée scolaire. Les quelques améliorations obtenues ici et là ne compensent pas les manques ou réductions de service ailleurs. Nous évoquons ici la question des itinéraires. La fréquence des bus ou de la tarification seront évoquées aux prochains numéros.

Un premier constat s'impose : l'optimisation du temps de parcours est obtenue à la hache, en arrêtant les lignes moins loin qu'avant. Par exemple la ligne 17 qui délaisse la zone République.

Nous avons toujours dénoncé l'absurdité de l'éparpillement des pôles de bus au centre-ville plutôt qu'un pôle unique, qui permettrait des correspondances. La restructuration n'a rien changé : certaines lignes allant vers l'Est sont terminus Notre-Dame (ligne 22 et 23) quand des lignes venant du sud sont terminus Pôle Boncenne distant de 400 mètres (lignes 24, 25, et 29). Optimiser le réseau, c'eût été de mettre bout à bout ces lignes, ou leur donner un terminus commun pour permettre une correspondance.

(suite page 4)

(suite de la page 3)

On parle beaucoup d'intermodalité (le fait de laisser sa voiture à un parking pour terminer le trajet en bus, puis pour prendre le train). Comment expliquer alors de laisser des lignes avec un terminus Notre Dame, sans qu'elles ne passent par la gare, ce qui implique de faire au moins un changement de bus avant de prendre le train ? Aussi, les nouveaux itinéraires imposent des correspondances supplémentaires (par exemple pour aller à Fontaine-le-Comte), alors que le nombre de correspondances par ticket est limité à 1.

Par ailleurs, après restructuration, demeurent non desservis en lignes régulières les quartiers de la Mérigotte et des Montgorges, malgré les demandes répétées des habitants. Nous souhaitons que toute zone urbanisée, soit à moins de 500 m d'un arrêt de bus. Nous sommes solidaires des habitants de Saint-Benoît et de Migné-Auxances qui se sont regroupés pour faire entendre leur colère de voir leurs arrêts de bus supprimés.

La restructuration a fait du bruit pour des résultats laissant à désirer. Au delà, nous déplorons le manque de débat démocratique et politique. Plutôt que de faire appel à un bureau d'études de Bordeaux (des « experts » qui ne prennent pas le bus à Poitiers), pour décider à la place des citoyens, nous aurions préféré des réunions d'usagers pour travailler à une refonte du réseau qui corresponde nos attentes.

TS

Grand Poitiers élargi, citoyenneté retrécie.

L'institution prend le pas sur la citoyenneté.

Le schéma départemental de coopération intercommunale présenté par la préfète le 12 octobre prévoit un élargissement de Grand Poitiers de 13 à 48 communes. La nouvelle structure comprendrait les communes des 5 intercommunalités suivantes : les 13 de Grand Poitiers, les 10 du Pays Chauvignois, les 9 du Pays Mélusin, les 6 du Val Vert du Clain, les 10 de Vienne et Moulière. Ce schéma a été soumis au vote dans chacune des 48 communes prétendantes, elles devaient se prononcer dans un délai de deux mois.

Cette modification du périmètre s'inscrit dans la mise en œuvre de la loi NOTRe. Cette réforme a conduit à fusionner des régions pour passer de 24 à 13 régions afin que celles ci soit identifiables à l'échelle européennes. Et dans ces régions, des intercommunalités suffisamment grandes doivent être à leur tour identifiables à l'échelle de la région. Cela risque de conduire à une logique de compétition entre les territoires.

Un délai trop court, sans participation citoyenne

Deux mois pour envisager les conséquences financières, les conséquences en terme de compétence, les conséquences en terme de re-

présentativité. Seuls quelques documents ou simulations financières ont été mis à la disposition des conseillers. Aucune réunion publique ou débat public, n'ont été organisée par la préfecture ou par Grand Poitiers. Un micro trottoir permet immédiatement de se rendre compte que personne n'est au courant des enjeux de la configuration nouvelle. D'autant plus que ce premier pas s'est passé durant la période des élections régionales.

Cette nouvelle structure conduira à une concentration encore plus forte des pouvoirs.

Qui prendra les décisions dans cette nouvelle intercommunalité ?

Environ 40 des 48 communes auront un seul élu pour les représenter dans une assemblée de 88 à 96 élus. Comment peut on envisager qu'une seule personne représente sa commune sur les compétences de voirie, de déchets, d'économie, de transport, etc etc La plupart des sujets qui préoccupent nos concitoyens ne sont plus traités à l'échelle communale mais à celle de l'intercommunalité.

A quoi aura servit le vote lors des élections municipales de mars 2014 ? De nombreux conseillers communautaires ne seront plus dans la nouvelle intercommunalité et ce en cours de mandat.

De plus le projet d'élection des conseillers intercommunaux au suffrage universel direct a été abandonné

Nous sommes opposés à une réforme qui conduit à une métropolisation, qui éloigne le citoyen des centres de décision et qui se fait à la hussarde.

Christiane Fraysse

Agenda

Si vous souhaitez participer à notre projet politique, vous êtes bienvenus à nos prochaines réunions militantes.

Le **mercredi 10 février 2016** de 20 h 30 à 22 h 30 au local EELV, Place Charles VII à Poitiers.

le mercredi 2 mars de 19h à 21h, local EELV, place Charles 7

Site Internet : <http://osonsoitiers.fr/>

LA PASTEQUE

N°1 - Décembre 2015
Apériorique - Gratuit

Éditeur : Osons Poitiers Ecologique,
Sociale, Solidaire et citoyenne
Association de fait

Adresse : Groupe des élus Osons
Poitiers -
Hôtel de Ville - CS 10569
86021 Poitiers Cedex

05 49 52 35 65
elus.osonsoitiers@mairie-poitiers.fr

Directrice de publication : Christiane
Fraysse

Comité éditorial : Jacques Arfeuillère,
Didier Biven, Christiane Fraysse, Thierry
Millet, Thomas Sahabi

Photographies : Didier Biven, Pascal
Canaud, Séverine Lenhard

Dessin logo : Laureen Poupier

Imprimé par nos soins

Impression : 100 exemplaires

ISSN en cours - Dépôt légal à parution